



## ÉDITO

**E**n cette rentrée sociale, il faut revenir sur l'année passée, sur les mobilisations et les initiatives. 29 janvier, 19 mars, 1er mai, nous avons pu mesurer la puissance de ces journées interprofessionnelle de grève et de manifestations, la disponibilité à la mobilisation qui s'est exprimée aussi bien dans le public que dans le privé. L'unité syndicale est totale, une vraie plate-forme, un mouvement social et populaire qui prenait forme... on s'y croyait presque !

**L**e 26 mai et le 13 juin voient une unité syndicale certes préservée, mais totalement inefficace. S'il s'agit de résister à l'offensive libérale accentuée par la crise, l'échec de ces journées est révélateur des limites de la stratégie syndicale suivie, et il faut s'interroger sur cette stratégie.

**L'**unité des organisations syndicales au niveau interprofessionnel a été un facteur déterminant pour la mobilisation du public et du privé. Mais nous savions déjà que cette unité devait s'accompagner de propositions et de perspectives pour entretenir et renforcer cette mobilisation. Aucune proposition de rebond rapide, grève ou manifestation nationale, n'a pu faire l'unité des organisations syndicales. L'unité syndicale, jusqu'alors facteur de mobilisation, a changé de caractère : elle s'est faite « a minima ».

**C**omment amplifier et affermir le mouvement social, comment établir un rapport de forces adapté qui permette de gagner sur nos revendications ? Le chômage explose, les plans sociaux se multiplient, les menaces sur les services publics sont mises à exécution. Face à cela l'unité syndicale est indispensable, à condition que cette unité ne se fasse pas sur le moins disant revendicatif, mais sur une vraie dynamique.

**L**e désastre qu'ont représenté les résultats des élections européennes ne doit pas être sous-estimé. Sarkozy en sort renforcé, réorganise son gouvernement et repart à l'offensive : retraites, suppression de postes etc... S'il faut croire un « discours » gouvernemental c'est bien celui qui affirme la pratique de la réduction des dépenses publiques et les suppressions massives d'emplois.

**S**i l'on n'attendait rien du PS, englué dans son social-libéralisme, les résultats à sa gauche confirment que l'éclatement des forces empêche de porter de façon crédible des perspectives capables de mobiliser et dynamiser les forces sociales qui se battent depuis des mois. Le syndicalisme n'a pas trouvé les moyens de peser sur cet état de fait, mais il doit tenter de lever cet obstacle important à la mobilisation.

**L'**intérêt des jeunes, des salariés, des privés d'emploi et retraités passe par la montée en puissance du mouvement social. C'est de la responsabilité des organisations syndicales de prendre des initiatives à la hauteur des enjeux. Nous savons que cela ne passera pas par une nouvelle suite de journées d'actions espacées dans le temps. Il s'agit de construire un mouvement social capable de mettre en échec la politique néo libérale de ce gouvernement, de construire les convergences nécessaires entre les secteurs en lutte, d'aller vers un « tous ensemble », une grève générale. Il ne suffit pas de dénoncer, il nous faut tout faire pour essayer d'imposer un autre rythme, une autre dynamique.

**P**lus que jamais le syndicalisme est aux premières loges du combat. N'attendons pas, pesons d'ores et déjà de tout notre poids pour que le syndicalisme offre les réponses que les salariés, chômeurs et retraités attendent.

## Sommaire

- 2 Sami Benméziane
- 2 Stage Éé régional
- 3 Appel de l'Éé
- 5 Le ministre change mais pas la politique éducative

## Samī Benméziane ... et maintenant l'attente

Le 23 juillet a eu lieu l'expertise médicale du dossier du policier. Le 23 février, Sami avait été condamné à 500 euros d'amende avec sursis au pénal mais étant condamné, il doit payer, au civil, tous les frais liés...au petit doigt du dit policier. Pour rappel celui-ci a eu 7 mois d'arrêts maladie pour ce petit

doigt que Sami a toujours nié avoir cassé. Mais maintenant c'est l'attente...de la date du prochain jugement qui devrait établir le montant de la facture totale.

Une bonne nouvelle : l'indignation et la colère, suscitées par ce verdict injuste, ont

provoqué un large élan de solidarité. La souscription, organisée par le comité de soutien, a été relayée par de nombreux syndicats, associations et partis politiques dans une majorité de départements.



## Stage régional école émancipée

*le mardi 17 novembre 2009, dans les locaux de la FSU 44, place de la gare de l'Etat à Nantes*

Le thème principal sera :

Le syndicalisme, les questions auxquelles il est confronté, et qui seront en débat lors des congrès départementaux et du congrès national de la FSU.

Le débat sera introduit par Isabelle Sargeni-Chetaud, représentante nationale de l'École Émancipée dans la FSU.

L'accueil se fera à partir de 9h, les débats commençant à 9h30, et se prolongeant l'après-midi.

Merci de signaler si possible à l'avance votre participation soit par courrier électronique à [benoit.bossard@wanadoo.fr](mailto:benoit.bossard@wanadoo.fr), soit par courrier à « école émancipée, c/o FSU, case postale n°8, 44276 Nantes cedex 2 », soit par téléphone au 06 78 69 80 13, pour organiser la journée .

Ce stage donne droit à autorisation d'absence, qui doit être demandée par la voie hiérarchique au moins 1 mois avant la date, donc avant le vendredi 16 octobre.

Pour toute demande d'info, ou problème lié à l'autorisation d'absence, vous pouvez joindre le 06 78 69 80 13, ou par courrier électronique à [benoit.bossard@wanadoo.fr](mailto:benoit.bossard@wanadoo.fr)

## Le ministre change mais pas la politique éducative

Dans l'éducation, Luc Chatel continue la même politique que son prédécesseur. Il maintient la publication des décrets sur la formation des enseignants et ose parler « d'investissement dans l'avenir » alors qu'il supprime 13800 postes à cette rentrée et 16000 pour 2010 malgré une hausse démographique constante. Il annonce la réforme du lycée et confirme les sanctions contre les personnels qui n'appliquent pas à la lettre toutes les mesures Darcos (des recours gracieux au TA sont en cours dans le 44). Pendant deux ans celui-ci a mené une campagne publique et permanente de dénigrement de l'école et de ses enseignants. Utilisant de façon outrancière le rapport du haut conseil de l'éducation, il a multiplié les attaques sur les pratiques pédagogiques, usé d'autoritarisme, de pressions et de répression de façon systématique.

### Sur le primaire, ce fut un déferlement

La suppression du samedi matin et la réduction de deux heures de classe pour tous les élèves s'est accompagnée de la mise en place des nouveaux programmes et de l'Aide Personnalisée en dehors du temps de classe. Cette mesure, stigmatisante pour les élèves, va à l'encontre du respect des rythmes scolaires, décroche le temps de l'aide du temps de classe, et sert de prétexte pour la suppression des Rased (1500 postes supprimés plus de nombreux autres après la carte scolaire de rentrée : +9 postes en Loire-Atlantique). Dans le même esprit de justification des réformes et de casse de l'école, les évaluations en CE1 et CM2, beaucoup trop difficiles pour bon nombre d'élèves, ont été

imposées de force alors que de nombreux chercheurs en ont dénoncé l'incohérence.



la visite du ministre de l'Éducation nationale à l'Intermarché de Villeneuve-le-Roi

A cela s'ajoute le projet des jardins d'éveil, conçus comme structure concurrentielle à l'école maternelle, financés par les parents et les collectivités locales (alors que des milliers d'enfants de 2 et 3 ans ne trouvent pas de place à l'école), la remise en cause des ZEP, la mise en place de l'accompagnement éducatif, la mise en place de l'agence de remplacement.

Le gouvernement a réussi un coup de maître avec le passage en force sur la réforme de la formation des enseignants qui ouvre la porte à une plus grande précarisation des métiers de l'enseignement. Au moment où l'on assiste à une réduction massive des postes au concours, former à l'université (masterisation) et reculer l'année de recrutement augmentera les recrutements sous des contrats précaires (notamment ceux qui auront leur master mais n'auront pas réussi le concours).

Ces recrutements pourraient très bien se faire dans le cadre d'un Etablissement Public d'Enseignement Primaire (EPEP) dans un avenir

très proche puisque deux députés viennent d'annoncer leur intention de déposer un nouveau projet de loi « à l'automne ». Rappelons que 500 postes administratifs ont déjà été budgétés pour la rentrée 2009 mais la mobilisation de l'an passé a bloqué le projet.

Pour les libéraux qui veulent en finir avec l'école pour tous et calquent son fonctionnement sur celui des entreprises, l'EPEP est un enjeu majeur pour la mise en concurrence des établissements et des personnels et la loi sur la Mobilité Sociale, votée par le parlement

cet été, en sera un levier redoutable. Nous devons tout faire pour qu'un tel projet ne passe pas.

Pour nous l'école publique est un collectif de travail démocratique qui n'a pas à rougir de ses résultats mais qui doit améliorer son fonctionnement au travers de nos revendications.

Le Snuipp, avec la FSU, doivent prendre leurs responsabilités et tout mettre en oeuvre au niveau national et dans les départements, pour construire un plan d'actions à la hauteur des enjeux, si possible unitaire, avec les personnels et les parents d'élèves, dans les assemblées générales et les réunions publiques pour réclamer l'annulation des suppressions de postes et des réformes Darcos.

Pascal Auger

